



## Dispositions générales

### Inscription

Nous attendons vos inscriptions avec plaisir via notre site web ou par téléphone. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. En règle générale, il est possible de démarrer une activité en cours de route. Délai d'inscription : une semaine avant le début des activités. Les inscriptions spontanées plus tardives sont les bienvenues mais ne peuvent, hélas, pas toujours être prises en considération.

### Confirmation d'inscription

Nous vous faisons parvenir une confirmation d'inscription. Lors de l'annulation d'une activité, nous vous avertissons à temps.

### Montant d'une activité

En règle générale, les enfants de moins de 5 ans ne paient pas pour les activités (exception: ateliers pour enfants). A moins d'une précision complémentaire, le montant demandé comprend les frais matériels. En outre, les membres de l'Ecole Nature See Land ont des tarifs préférentiels sur la majorité des animations proposées.

### Paieiment

Selon le cas, le paiement s'effectue à l'avance ou au comptant à la personne qui anime l'événement.

### Annulation et activités manquées

L'annulation est sans frais jusqu'à 24 heures avant le début du cours. Lors d'une annulation plus tardive, le montant total est dû. Les ateliers manqués ne bénéficient d'aucune réduction et ne peuvent être rattrapés.

### Assurance

L'assurance est à la charge des participants.

### Cours privés ou pour entreprises

L'Ecole Nature See Land dispose d'une grande expérience en matière de cours aux particuliers et en entreprise. Raison pour laquelle nous serions heureux de créer, pour vous, une activité selon vos besoins et vos envies.

### Devenez membre de l'Ecole Nature See Land.

L'Ecole Nature See Land est une association d'utilité publique. Plus de 100 membres : particuliers et collectifs, soutiennent notre offre diversifiée et profitent de rabais intéressants. Les cotisations annuelles sont les suivantes :

CHF 50.– Particulier

CHF 80.– Couple ou famille

CHF 150.– Collectif